

COMPOSITION INSTRUMENTALE

Bases fondamentales (3CP1), CEM (3CP2, 3CP3), PPES/DEM

Professeur : Christophe MAUDOT

Professeur coordinateur : Nicolas MUNCK

Annexe au règlement des études CULTURE/CREATION*

PRÉSENTATION

La classe de composition instrumentale du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon (CRR) propose une introduction aux techniques de composition et d'écriture musicale des XX^e et XXI^e siècles. L'apprentissage se fait par un aller/retour constant entre les disciplines enseignées et la réalisation pratique de travaux de composition en collaboration avec des élèves instrumentistes du CRR.

ÉTAPES PÉDAGOGIQUES

A- Bases fondamentales en composition instrumentale (3CP1)

- Année d'observation, poursuite d'études en 3CP2 sur validation par un jury extérieur
- Durée maximale des études : 1 an

B- Certificat d'études musicales en composition instrumentale/CEM (3CP2/3CP3)

- Durée maximale des études : 2 ans

C- Parcours préparatoire à l'enseignement supérieur en composition instrumentale (PPES)

- 750 heures de formation en 8 semestres
- Possibilité de validation du Diplôme d'Études Musicales (DEM) à l'issue du semestre 4

DÉTAIL DES ÉTAPES

A- Bases fondamentales en composition instrumentale (3CP1)

Modalité d'admission

Les candidat·e·s sont invité·e·s à effectuer un stage d'un mois durant lequel ils/elles s'initieront à la discipline et effectueront un certain nombre d'exercices pratiques. À l'issue du stage, les étudiant·e·s souhaitant intégrer la classe présenteront devant un jury trois exercices d'invention réalisés durant le stage et exposeront leurs motivations et éventuellement leurs travaux personnels.

Études

Il est proposé aux élèves :

- D'élargir leur culture musicale par l'écoute et l'analyse auditive d'œuvres du répertoire contemporain (cours de culture musicale XX^e-XXI^e siècle).
- D'aborder des notions d'instrumentation (cours d'instrumentation)

- De constituer les premières étapes d'une méthode personnelle de travail sur la création musicale
- De réaliser un travail de composition de courte durée pour un petit effectif instrumental (duo, trio, quatuor) en collaboration avec les étudiants instrumentistes du CRR

Validation

- Présentation devant un jury extérieur du travail de composition réalisé durant l'année scolaire

B- Certificat d'études musicales en composition instrumentale/CEM (3CP2/3CP3)

Modalité d'admission

- Admission en 3CP2 sur décision du jury de fin d'année à l'issue du cursus « Bases fondamentales » (3CP1)
- Pour les candidat·e·s extérieur·e·s : affectation en 3CP2 ou 3CP3 à l'issue du stage et en fonction de la qualité des travaux présentés (trois exercices d'invention réalisés pendant le stage, présentation de travaux personnels et des motivations du candidat)

Études

Dominante	Complémentaires obligatoires
Réalisation d'une ou deux pièces pour des petits effectifs	Modules : Culture musicale XX ^e -XXI ^e siècle Instrumentation

Validation

- Présentation devant un jury extérieur du travail de composition réalisé durant l'année scolaire
- Épreuve écrite de culture musicale XX^e-XXI^e siècle

C- Parcours préparatoire à l'enseignement supérieur en composition instrumentale (PPES)¹

Modalité d'admission

Présentation devant un jury de travaux de composition, épreuve de formation musicale mettant en évidence les capacités d'écoute et d'analyse du/de la candidat·e et entretien portant sur les motivations du/de la candidat·e et son projet professionnel.

¹ Notice générale du parcours PPES à consulter et/ou télécharger sur le site du CRR

Études

Dominante composition instrumentale [750 heures de formation en 8 semestres]

32 heures de cours/semestre semestres 1, 2, 3, 4	48 heures de cours/semestre semestres 5, 6, 7, 8
--	--

Dominante (320 heures) : Réalisation d'une pièce (ou plus)/semestre

Complémentaires obligatoires	Complémentaires au choix	Complémentaire environnement professionnelle
<u>Modules :</u> Bases fondamentales en CEA ² Culture musicale XX ^e -XXI ^e siècle Instrumentation	<u>2 complémentaires obligatoires à choisir parmi les modules suivants :</u> Analyse Histoire de la musique Écriture Instrument(s) complémentaire(s) Improvisation	Enregistrements Concerts Master-class...

À l'issue du semestre 4, il est possible d'obtenir un Diplôme d'Études Musicales (DEM) en présentant, devant un jury, le travail de composition effectué durant les semestres 3 et 4 et en validant les épreuves écrites de culture musicale XX^e-XXI^e siècle et d'instrumentation ainsi que les deux modules complémentaires au choix.

PROFESSEURS DU DÉPARTEMENT CULTURE/CRÉATION

Dominante composition instrumentale

Christophe MAUDOT : christophe.maudot@conservatoire-lyon.fr

Complémentaires Culture

Composition électroacoustique :

Stéphane BORREL : stephane.borrel@conservatoire-lyon.fr

Écriture :

Marie-Agnès SAUVIGNET : marie-agnes.sauvignet-poirier@conservatoire-lyon.fr

Cédric GRANELLE : cedric.granelle@conservatoire-lyon.fr

Culture musicale

Jean-Philippe GUYE : jean-philippe.guye@conservatoire-lyon.fr

Nicolas MUNCK : nicolas.munck@conservatoire-lyon.fr

Formation musicale spécialisée

Anne-Mary SANCASSIANI-GAGNIERE : anne-mary.sancassiani@conservatoire-lyon.fr

Jean RIBBE : jean.ribbe@conservatoire-lyon.fr

² Composition électroacoustique